



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

COLZA

Grosse altise : Risque moyen à ce jour. Evolution probable vers un risque fort sur l'ensemble du réseau en fin de semaine.

Tenthrede : Risque moyen à fort. Les retours de dégâts s'accroissent.

Altise des crucifères : Risque moyen à faible.

Taupins : Risque moyen à faible.

Limaces : Risque faible à moyen.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ÉLABORÉE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, 26 **parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia (mail : q.lambert@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

Les pluies sont toujours absentes du territoire. La croissance des colzas est de ce fait limitée. De nombreuses parcelles sont encore non levées ou ont un développement intra-parcellaire hétérogène.

On observe depuis quelques jours un rafraîchissement des températures. Cet épisode sera suivi par un redoux en fin de semaine. Aucune pluie n'est prévue à court terme.

Retrouvez la note technique de Terres Inovia à ce lien :

<http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-sud/2018/point-conseilcolza-le-manque-deau-penalise-implantation-des-colzas/>



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN CX
Tel 05.61.75.26.00

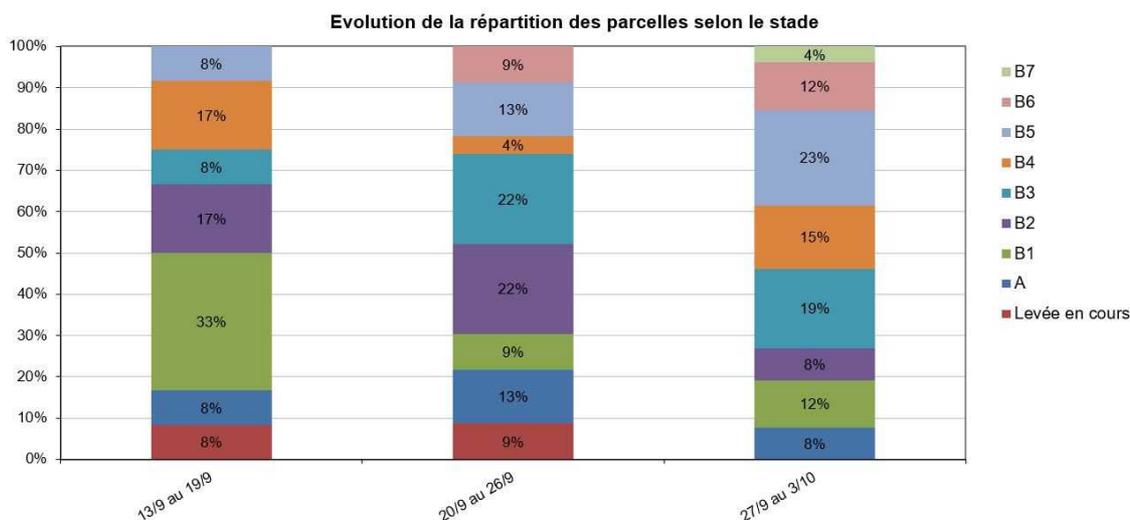
Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'agriculture de Hte-Garonne
et du Tarn, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, FREDON,
Qualisol, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.



Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Altise d'hiver ou grosse altise

Le vol a débuté la semaine dernière par des émergences éparées et de faible intensité. Il semble que la dynamique de piégeage se renforce sur le réseau (5,6 individus par piège en moyenne, hors valeurs nulles). Les piégeages les plus significatifs (plus de 10 individus) sont situés dans les départements de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Le redoux prévu en fin de semaine sera favorable à l'émergence de grosse altise. A ce jour, 55% des parcelles sont toujours dans la période de risque. Attention aux parcelles hétérogènes, où l'on retrouve plusieurs stades très différents. L'arrivée du ravageur pourrait être très préjudiciable à la culture puisque les conditions climatiques ne sont pas propices à une croissance rapide.



Grosse altise (Photo Terres Inovia).

En moyenne sur le réseau, le nombre de plantes avec morsure est de 40%. Les départements les plus touchés sont la Dordogne, le Gers, le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne. L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures. Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque tout en étant dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

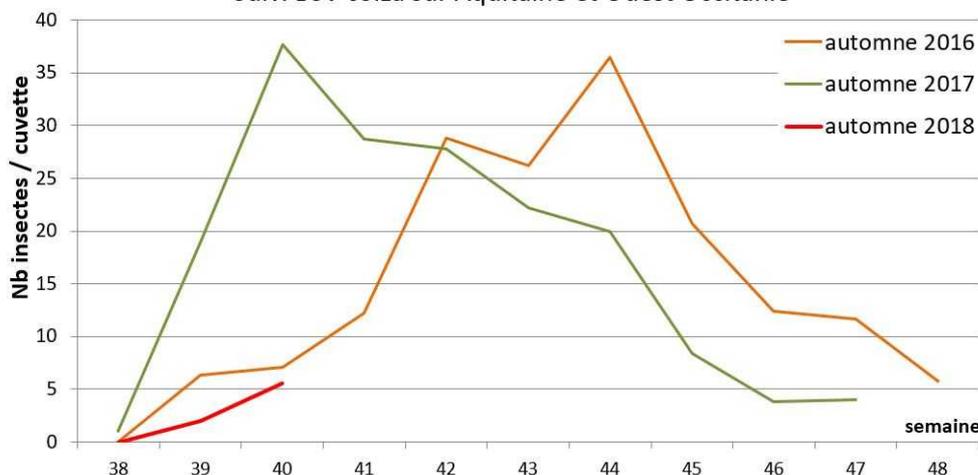
Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Évaluation du risque : Risque moyen à ce jour. Evolution probable vers un risque fort sur l'ensemble du réseau en fin de semaine.

Les prévisions météorologiques annoncent un redoux. Ces conditions seront favorables au ravageur. Vigilance dans les parcelles en cours de levée.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



• Tenthrede

On constate toujours des dégâts dus aux larves sur le réseau (Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Landes, Tarn-et-Garonne). Sur les 6 parcelles qui déclarent le ravageur cette semaine, cinq sont encore dans la période de risque et deux dépassent le seuil indicatif de risque. La pression, cette année, semble être plus forte que les précédentes campagnes. Depuis le début du cycle, plusieurs départements ont été touchés : Ariège, Aude, Haute-Garonne, Gers, Lot-Garonne, Tarn-Garonne.



Larves de tenthrede (Photo Terres Inovia).

Période de risque : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort.

Les retours de dégâts s'accroissent. De nombreux secteurs ont été touchés par le ravageur. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

• Taupins

La présence de taupins est relevée dans deux départements cette semaine (Gers et Tarn). Dans ces deux parcelles, la fréquence du ravageur est moyenne à élevée (5 à 20% de pieds touchés). N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement ou flétrissement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photo Terres Inovia).

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque moyen à faible.



Flétrissement de pieds de colza (photo Terres Inovia).

• Altise des crucifères ou petite altise

Les petites altises sont toujours actives sur la partie Sud du réseau, bien que l'on constate une baisse de la fréquence globale du ravageur. 55% des parcelles sont toujours dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.



Petite altise sur colza (Photo Terres Inovia).

Évaluation du risque : Risque moyen à faible.

Les conditions climatiques, plus fraîches, sont moins favorables au ravageur. Les prévisions météorologiques annoncent un redoux. Soyez vigilant.

• Limace

Cette semaine, les observations de limaces ont été réalisées dans deux parcelles (Gers et Lot-et-Garonne) qui ont dépassé la période de risque. Dans la plupart des secteurs, l'absence de pluie limite l'activité du ravageur.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : Risque faible à moyen.

Observer vos parcelles et évaluer le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques (les pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol. Attention, une grande partie des colzas sont encore dans la période de risque.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal colza a été préparé par l'animateur filière oléoprotéagineux de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Aréal, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Lycée agricole de Toulouse Auzeville, Qualisol, RAGT, Silo Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.

Pour Aquitaine : Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, Ets SansanTerres Conseils, Terres du Sud, agriculteur observateur (Dordogne).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.